

**COMMUNE DE
GENNES**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Date de convocation :
22/09/2026

Date d'affichage :
02/10/2026

DELIBERATION

Le vingt-huit septembre deux mille vingt-six à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

Membres présents : Jean-Baptiste AUBRY, Sandrine BROUSSAUDIER, David FLEURY, François GUILLAUME, Martin KUNSTLER, Elodie LACROIX, Adrien LUGAGNE, Jean-Michel LHOMMÉE, Thierry MOREL, Stéphanie PANTANI, Anne-Sophie PARRIAUX, Béatrice SOITTOUX, Aurélie SUZON

Membres excusés : Martine VUILLECARD MORALES
Laurent ROPERS

Membres absents :

Participait également : Audrey CHOÛFFE, secrétaire générale de mairie
Secrétaire de séance : Aurélie SUZON a été élue secrétaire de séance

➤ **260905 : Vente de bois – Parcelle n° B 103**

- Une vente de bois a été réalisée en septembre 2025 au profit de l'entreprise SAS DUFAY Benoît basée à Lanans lors du précédent mandat.
Il convient de régulariser cette situation pour une vente de 298 m3 soit $298 \times 0.250 \text{ T/m}^3$ soit 74.50 T à 7€ /T soit un total de 521.50 €. Le montant total de 521.50 € se décompose comme suit :

434.58 € HT
86.92 € TVA à 20 %
521.50 € TTC

Monsieur le Maire est autorisé par le Conseil municipal à effectuer toutes les démarches nécessaires liées à la transmission du titre à l'entreprise DUFAY Benoît

Les membres du conseil municipal approuvent cette décision

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Le maire
Jean-Michel LHOMMÉE



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture